

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 09 avril à 20h00  
EN SALLE DU CONSEIL  
ORDRE DU JOUR

**Désignation d'un secrétaire de séance**

**Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal**

**Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)**

**Finances**

Reprise anticipée des résultats 2023,

Mise en place de la fongibilité des crédits e section de fonctionnement et d'investissement,

Vote du budget primitif 2024,

Vote des taux d'imposition 2024.

**Ressources Humaines**

Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

**Développement durable**

Attribution de subvention pour l'acquisition de vélos à assistance électrique.

**Communauté de Communes**

Avenant à la convention de prestation de service en matière de politiques contractuelles entre la communauté de communes du genevois et les communes adhérentes

**Informations et questions diverses**

A Archamps,

Le mercredi 27 mars 2024

Le Maire,  
Anne RIESEN,

